

2018-2019

Date : Mardi 12 février 2019

**Ecole La Roulière – LE GUE D'ALLERE
2^e Conseil d'école**

Enseignants :

Mmes BIERRY, BRU-VIALLETEL, BRILLANT, LAMPIN, HEUSSNER et M. METAIS

Parents :

Mmes ROUX, PORCHET, LE ROCH, DORIVAL et GENOT

Mairie : Mme ZERCHER, adjointe au maire du Gué d'Alléré, Mme EPINOUX directrice du périscolaire

EXCUSES ou ABSENTS

Mairie : M. Crétet, Maire du Gué d'Alléré

IEN : M MARMONNIER, Inspecteur de la Circonscription Aunis Nord Atlantique

Parents : Mme AUGERAUD

Ordre du jour :

- Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole.
- Point sur les effectifs en cours d'année et pour la rentrée 2019.
- Sécurité dans l'école : Exercices incendie, plan particulier de mise en sûreté.
- Bilan financier des comptes de l'école et de la coopérative scolaire. Budget alloué par la municipalité à l'école pour l'année 2019
- Suivi du projet d'école, actions pédagogiques réalisées et à venir.
- Mairie : achats, travaux effectués et à venir dans l'école, périscolaire.
- Questions diverses

1) Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole

Présentation du compte-rendu du Conseil d'école du Gué d'Alléré du 16 octobre 2018.

→ 12 votants : 11 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté à la majorité

2) Point sur les effectifs en cours d'année et pour la rentrée 2019.

Depuis le début de l'année, nous avons enregistré 1 départ de l'école. L'école compte donc 148 élèves.

Pour la rentrée 2019, nous attendons 18 élèves nés en 2016 qui seront scolarisés en petite section. 20 CM2 quitteront l'école pour le collège. Nous observons donc une certaine stabilité des effectifs (146 élèves prévus pour 2019-2020). Les inscriptions, qui se dérouleront du 18 février au 28 mars 2019, nous permettront d'affiner ces chiffres. Cette année, la classe de GS-CP bénéficie d'un mi-temps d'ATSEM, tous les matins.

Que prévoit la municipalité pour la rentrée prochaine ?

Le poste n'est pas sûr d'être reconduit. La charge salariale sur la commune est trop élevée. Le poste d'ATSEM sera lié à la possible réouverture du centre le mercredi. L'équipe déplorerait le départ de Mme RETAUD, son travail se passe en parfaite coordination avec l'enseignante.

Pour l'instant la répartition suivante est envisagée, sous réserve de modifications en fonction des inscriptions :

PS/MS	$18 + 8 = 26$
MS/GS	$15 + 10 = 25$
GS/CP	$10 + 12 = 22$
CP/CE1	$8 + 15 = 23$
CE2/CM1	$17 + 8 = 25$
CM1/CM2	$9 + 16 = 25$

Total de 146 élèves, soit une moyenne de 24 élèves par classe.

Les inscriptions commencent le 18 février auprès de la mairie. Les admissions à l'école se feront à partir du 4 mars auprès de Mme Brillant, la directrice.

3) Sécurité dans les écoles : exercices incendie, plan particulier de mise en sûreté.

Exercice d'évacuation:

Le prochain exercice aura lieu au courant mars. Mme Brillant demande où en est la réalisation des plans par la société qui avait été mandatée. Mme Zercher répond que c'est en cours.

Le point de rassemblement est fixé devant l'école. Mme Brillant s'interroge sur une possible participation des pompiers afin de valider le prochain exercice (l'école a été modifiée et la venue des pompiers sur un exercice paraît pertinente).

PPMS : Exercice de type Alerte intrusion le 11/10/18: Les sifflets manquants lors de l'exercice ont été livrés, ils sont installés.

PPMS : Exercice de type Alerte risque majeur : Le 15 janvier, une simulation d'alerte tempête a eu lieu dans l'école. Les participants se sont regroupés dans la classe des CE2-CM1 et dans la salle de motricité, dans le calme. Nous avons noté que 3 points électriques sont à couper, il n'y a pas de général regroupant tout le système électrique dans l'école. Les mallettes de sécurité ont été vérifiées. Elles sont complètes et tout est en état de marche. Quelques produits seront à

renouveler pour la rentrée prochaine. La liste sera remise à Mme Zercher par Mme Brillant en fin d'année scolaire. Un pack d'eau par classe a été fourni par la municipalité. Ils sont entreposés dans la petite salle, en accès direct des zones de confinement et seront renouvelés chaque année.

Deux autres exercices seront prévus au cours de l'année, un d'évacuation et un de type Alerte risque majeur.

4) Bilan financier du compte Mairie et de la coopérative scolaire.

Compte coopérative scolaire	Compte de fonctionnement (fournitures scolaires)	Subvention transport de la Mairie
Solde au 27/02 : 3882 €	5920 € (40€x148 élèves)	1480€ (10€x148 élèves)

Compte de fonctionnement : Pour l'exercice de 2018, l'intégralité du budget alloué a été dépensé pour l'achat de fournitures, jeux éducatifs, séries d'ouvrages de littérature.

L'APE « Les z'enfants d'abord » a octroyé un don à l'école de 17 dictionnaires. Les enseignants l'en remercient.

Le budget municipal est inchangé depuis plusieurs années, les enseignants attirent l'attention de la mairie sur la nécessité d'investir dans les manuels en vue d'appliquer les programmes de 2015. Mme Zercher va le soumettre au conseil municipal. Les parents élus demandent une estimation de la somme nécessaire. L'équipe enseignante propose entre 10 et 15 euros par enfant en plus des 40€ initiaux.

Coopérative scolaire

Le montant total des cotisations familles se montent à 895 €. Pour information, l'an dernier les familles avaient participé pour un total de 857 €.

5) Projet d'école et activités pédagogiques effectuées et à venir

Projets réalisés :

-Le marché de Noël

Il s'est déroulé le vendredi 14 décembre 2018 : chorale des enfants en ouverture de marché, stands décorés par les classes présentant leurs confections, un stand familles avec leurs confections et un stand goûter toujours très bien approvisionné grâce aux familles et l'APE. Cette année, peu de parents se sont mobilisés pour la tenue d'un stand (boisson, objets confectionnés). L'équipe enseignante souhaiterait que ce marché perdure dans le temps. C'est un moment convivial apprécié de tous. Il est important que les familles montrent également leur intérêt pour cette manifestation en participant plus largement. L'équipe enseignante remercie sincèrement tous les participants pour leur aide !

Merci également à Mme Epinoux qui a accepté d'intégrer le projet en décorant la cabane du stand des parents avec les enfants du périscolaire.

Hip hop : En janvier et février, les séances se sont déroulées le lundi matin pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Les interventions n'ont pas été régulières, l'animateur étant contraint d'annuler des séances pour des raisons indépendantes de sa volonté (3 séances effectives sur les 6 programmées). Elles n'ont pas pu être reportées, le planning de la salle de motricité étant très chargé.

Les élèves de MS ont bénéficié d'un entretien avec une puéricultrice de la PMI le lundi 11 février, en présence de leurs parents, lorsque c'était possible.

Au mois de février, les élèves de PS et MS-GS ont défilé dans les autres classes de l'école coiffés des couronnes qu'ils avaient confectionnées en classe. Ils ont pu ainsi circuler dans toutes les classes de l'école à la rencontre des différents lieux et des autres enseignants de l'école.

Projet plantation d'une haie : En lien avec la CDC et la commune, les élèves de maternelle et tous les CP vont planter une haie sur un terrain communal le lundi 4 mars. Un animateur du pôle nature du marais poitevin de Taugon interviendra en amont dans les classes le jeudi 14 février pour présenter le projet et découvrir l'arbre comme être vivant.

En Mars / Avril :

- Lundi 4 mars, **plantation de la haie** par les élèves de maternelle et les CP. Les parents élus précisent que ce projet avait déjà eu lieu avec les élèves actuellement scolarisés du CE1 au CM2. De leur expérience, ils conseillent aux enseignants de prévoir des marqueurs et des étiquettes résistant à la météo. Mme Porchet se propose de récupérer des morceaux de bois.

- Mardi 5 mars : Les élèves sont invités à venir déguisés à l'école pour le **carnaval**. Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 doivent apporter leur déguisement dans un sac, ils le revêtiront l'après-midi.

- Première édition du **journal d'école** fin mars.

- Une **exposition sur les risques domestiques** sera installée tout le mois de mars dans l'école. Elle est mise à disposition par la MAIF dans le cadre de leur partenariat avec l'Education Nationale sur ce thème.

- Le 28 mars, la compagnie « Planète mômes » se déplacera à l'école pour un **spectacle** destiné aux élèves de maternelle et aux CP et une animation sur les Arts à destination des élèves du CE1 au CM2. Cette intervention est financée par l'APE « Les z'enfants d'abord » que l'équipe enseignante remercie.

La **semaine de la maternelle** aura lieu du 8 au 12 avril. Les classes organiseront des actions auxquelles les familles pourront s'associer. Les parents élus demandent si les GS de la classe de GS-CP seront concernés. L'équipe enseignante répond que tous les élèves de maternelle participeront à des actions.

Mai /Juin :

- Cette année, la coopérative va faire appel à un nouveau prestataire pour les **photos de classe**. Le principe restera le même que l'an dernier. Mme Brillant attend la confirmation du photographe mais normalement il devrait venir sur l'école le mardi 7 mai.
Mme Dorival, demande si ce serait possible de la prévoir plus tôt dans l'année, avant les vacances de Noël. Mme Brillant précise que le prestataire n'avait pas d'autres possibilités cette année. Pour l'an prochain, elle retient l'idée et si la prestation est à la hauteur, elle en fera la demande.
- **USEP** : Les élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) bénéficieront de deux rencontres. La première le 17 mai autour des activités athlétiques et la seconde le 7 juin autour de jeux de balle ovale. Les élèves de cycle 2(CP-CE1) effectueront une rencontre « balle ovale » le 10 mai et participeront à une rencontre départementale le 18 juin à Marans autour des activités athlétiques.
- L'équipe enseignante organise, au profit de la coopérative scolaire et dans le but d'organiser une future classe transplantée, une **course participative** le mardi 14 mai.
- Du 20 mai au 5 juillet : Comme l'an passé, les CP, CE1 et CM1 effectueront un cycle de **natation scolaire** à la piscine de Courçon. Nos élèves s'y rendront le vendredi matin de 10h15 à 11h accompagnés par Mmes Lampin et Poupard. Les CE2 seront accueillis par M. Métails et Mme Heussner lors de ces séances. La présence de parents est nécessaire pour garantir la sécurité des enfants. Les demandes d'honorabilité faites par tous les parents agréés ont été transmises aux services de l'Education Nationale et sont en cours de validation.
- **Semaine de voile**, subventionnée par la CDC, pour les CM2 à la base nautique de Marans du 17 au 21 juin. Les CM1 seront accueillis dans les autres classes.
- Mardi 2 juillet – **Projet N+1** : accueil des futurs PS de 9h à 10h40. Les autres élèves de l'école seront pris en charge dans leur classe de la rentrée 2019. Mme MARCHADIE prendra en charge les CM2.
- Samedi 22 juin – **Spectacle** présenté par les élèves des classes et leurs enseignants le matin, suivi d'un pique-nique et d'une kermesse en début d'après-midi organisés par l'APE.
- Vendredi 05 juillet – **Pique-nique** organisé par la cantine dans la cour de l'école (au prix d'un repas normal), les parents qui le souhaitent peuvent amener leur propre pique-nique pour partager ce dernier moment tous ensemble.

La classe de MS-GS va accueillir, comme l'an passé, la classe de leurs correspondants d'Aigrefeuille d'Aunis et elle se rendra également dans leur école. Les classes de PS, MS-GS et GS-CP souhaitent se rendre à **La Rochelle** pour une sortie pédagogique associant découverte de la ville et visite d'un lieu culturel.

Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 souhaitent bénéficier d'animations au **château des énigmes** à Pons. Les dates de ces sorties restent à déterminer.

Les élèves de CM1/CM2 iront au visiter le **collège** et effectueront un travail au préalable en anglais en partenariat avec une classe de 6^{ème} et leur professeur d'anglais qui sera finalisé lors de la visite.

6) Mairie : point sur les travaux en cours dans l'école.

Le chauffage a été installé début février dans la petite salle. Depuis, elle a été utilisée par les puéricultrices de la PMI le lundi 11 février. Les deux clés demandées par le RASED leur ont été remises.

En ce qui concerne le numérique, les enseignants souhaitent savoir quand ils pourront disposer de vidéoprojecteurs. Aujourd'hui, de nombreuses ressources sont numériques et ils éprouvent un réel besoin en dotation de matériel pour leurs enseignements (pour rappel, l'école est équipée d'une classe mobile de 6 PC portables à l'usage des élèves). Mme Zercher confirme que cette demande cours depuis 4 ans et comprend l'utilité d'un tel matériel. Mme Brillant précise que l'école souhaiterait des vidéoprojecteurs mobiles (un interactif et deux simples) qui pourront servir à plusieurs classes étant toutes équipées de tableaux blancs. L'APE réitère sa proposition d'équiper l'école d'un vidéoprojecteur.

L'équipe enseignante alerte la municipalité sur les coupures de courant répétées. En effet, plusieurs fois par semaine (voire par jour, certaines fois) ils sont dans l'obligation de remettre l'électricité en route. Chaque fois, le système de chauffage présente des dysfonctionnements le jour suivant la coupure (les classes 1 et 4 ont été impactées par ce problème). Mme Zercher informe le conseil d'école que l'électricien est intervenu plusieurs fois sans isoler le problème. Il effectuera des tests de grande ampleur et les réparations nécessaires pendant la première semaine des vacances scolaires en sa présence.

La municipalité a commandé un onduleur pour sauvegarder l'ordinateur de direction impacté par les coupures de courant. Mme Brillant souhaite savoir quand il va être installé. Mme Zercher affirme que ce sera fait prochainement.

Le téléphone grésille beaucoup, gênant les communications. Mme Brillant demande quand il sera possible d'utiliser la ligne numérique. Mme Zercher va en parler aux agents techniques.

L'équipe enseignante souhaite informer le conseil d'école de leur difficulté à réaliser des impressions en couleur. En effet, la photocopieuse couleur, située à la mairie leur est accessible

de 12h à 12h30. Le matin, le personnel municipal arrive à 8h40 et l'après-midi, la mairie est fermée après la classe. Plusieurs fois, les enseignants n'ont pas pu réaliser leurs tirages (Mme Vrignaud ferme l'accès lorsqu'elle effectue des actions bancaires postales et la mairie est fermée en l'absence de personnel au secrétariat). Pour information, les transmissions des résultats aux évaluations nationales doivent de faire en couleur pour une bonne lisibilité des graphiques.

Mme Zercher souhaiterait que l'école bénéficie d'un photocopieur couleur et va aborder ce sujet avec le conseil municipal. Mme Brillant propose qu'un compteur puisse être installé pour limiter le nombre de copies couleur.

Madame Zercher précise que la gouttière du préau a dû être réparée plusieurs fois. Les ballons dans la cour de récréation seraient à l'origine de sa dégradation. La société de nettoyage est venue nettoyer les vitres souillées de traces de ballon. Le personnel municipal a précisé à Mme Zercher que les enfants donnent des coups dans la cabane (garage à vélos) dans la cour sans que les enseignants n'interviennent et qu'ils rangent eux-même les vélos.

Mme Brillant répond qu'il n'y a pas d'actes volontaires d'incivilité sur la gouttière ni sur la cabane de la part des enfants. La surveillance des enseignants est active et ils veillent au respect du matériel. La gouttière est tombée sans que les enseignants en identifient la raison. Il arrive qu'il y ait des chocs sur la cabane, les enfants sont nombreux et jouent dans la cour. Les enseignants précisent qu'elle est de très mauvaise qualité (la tôle la constituant est fine). Mme Brillant rappelle que c'est Mme Vialletel, avec des élèves d'élémentaire qui sortent les vélos le matin et que les élèves de maternelle, avec Mme Brillant, les rangent le soir.

Périscolaire

Les enseignants informent le conseil d'école qu'ils ont été plusieurs fois dans l'obligation de rester auprès d'enfants qui n'étaient pas inscrits au périscolaire et dont les parents n'étaient pas présents à la sortie de l'école. Ils alertent le conseil d'école sur leurs obligations après 16h30 : réunions pédagogiques, APC, entretien avec des parents... Ils rappellent l'importance de veiller à ce que les enfants soient bien pris en charge à l'heure de la sortie des classes par les familles ou une personne désignée par celle-ci, pour les élèves de maternelle. Pour les élèves d'élémentaire, au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

L'équipe enseignante travaille avec certains parents dont le retard est récurrent.

Mme Epinoux souligne la difficulté du service de périscolaire liée aux quotas. Le nombre d'animateurs est prévu en fonction des réservations des parents. Or, des annulations et des inscriptions ont lieu tous les jours, parfois tard le soir précédent pour le lendemain matin. De plus, le matin, des élèves non inscrits arrivent non accompagnés de leurs parents et les quotas d'accueil sont fréquemment dépassés.

La responsabilité incombe aux familles de respecter le cadre. Les membres du conseil d'école demandent à la municipalité si des sanctions financières pourraient être prises si les enfants viennent au périscolaire sans réservation. Mme Zercher va se renseigner.

Mme Brillant rappelle que ces dysfonctionnements peuvent mettre en danger les enfants. Le conseil d'école décide de faire un rappel aux familles concernant les responsabilités de chacun à la sortie des classes.

Lors du dernier conseil d'école, la municipalité avait envisagé de préparer un sondage auprès des familles pour une éventuelle réouverture du centre le mercredi. Mme Zercher annonce que le document est en cours de finalisation. Mme Epinoux précise qu'un questionnaire est prévu à destination des enfants. Les parents demandent si les tarifs seront précisés sur le document. Mme Zercher répond par l'affirmative. Les résultats seront connus au plus tard lors du troisième conseil d'école.

En ce qui concerne le service de cantine, Mme Epinoux précise qu'une nouvelle organisation a été mise en place pour apporter un climat plus apaisé lors du service des grands. Le résultat est positif. Les enfants s'emparent avec plaisir de leurs nouvelles responsabilités.

7) Questions diverses

« Est-il possible aux enseignants de mettre en place un outil pédagogique auprès et avec les élèves pour leur apprendre à mieux gérer leurs émotions et les conflits qu'ils rencontrent entre eux et qui pénalisent leurs apprentissages? »

L'équipe enseignante explique que dans l'école, toutes les classes sont concernées par des élèves qui ne maîtrisent pas leurs émotions. C'est un apprentissage qui prend du temps et qu'il est nécessaire d'aborder également au sein des familles.

Les contraintes de l'école peuvent provoquer chez certains enfants des frustrations difficiles à contrôler lorsqu'ils n'ont pas l'habitude d'y être confrontés.

Toute l'équipe est vigilante aux situations de conflits et à la difficulté des enfants à les comprendre et agir de façon positive dans l'école. C'est pourquoi, l'an dernier, lors de l'élaboration du projet d'école, les enseignants y ont inscrit une action « enfants médiateurs ». Cette initiative leur permet d'évoquer au sein des classes les bons réflexes en cas de conflits.

Séance levée à 20h12.

M. METAIS, enseignant, secrétaire

Mme BRILLANT, directrice

